

Mastic vitrier à l'huile de lin ACAJOU



Propriétés :

Le Mastic vitrier à l'huile de lin ONYX est utilisé pour la pose et l'étanchéité de vitrages dans les châssis en bois.

Ne convient pas pour une utilisation sur d'autres types de châssis que les châssis en bois.

Caractéristiques physico-chimiques :

- Aspect : pâte
- Couleur : acajou
- Odeur : caractéristique de l'huile de lin
- Solubilité : soluble dans la plupart des solvants organiques
- Température de décomposition : > 250°C
- Densité (20°C) : > 1

CODE	GENCOD	Conditionnement	Palettisation
I22050612	3183948150055	12X 500 g	96 cartons
I22050712	3183948150116	12X 1 kg	60 cartons

Mode d'emploi :

Avant application, les surfaces doivent être dégraissées, propres, sèches et exemptes de parties friables.
Après avoir bien malaxé le mastic vitrier, appliquer dans la feuillure à l'aide d'un couteau ou d'une spatule à mastiquer.
Poser la vitre et mastiquer son pourtour.
Laisser sécher.

Eviter tout contact avec les solvants organiques et les acides forts.

Conserver dans l'emballage d'origine et à l'écart de toute source de chaleur (température < 35°C).

Précautions d'emploi / Informations réglementaires :

Tenir hors de portée des enfants. Respectez scrupuleusement les précautions d'emploi et les conseils de prudence/phrases de sécurité et lisez les mentions de danger/phrases de risque, indiqués sur l'étiquette et/ou la Fiche de Données de sécurité du produit.

Fiche de données de sécurité disponible sur le site www.quickfds.com : identifiez-vous, saisissez ARDEA en tant que Fournisseur (pas de mot de passe), validez puis entrez le nom du produit ou son code-barres.

Consultez également notre site www.ardeagroupe.com

Ne pas rejeter les résidus à l'égout ou dans le milieu naturel.

Important: le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. Il ne peut engager notre responsabilité quant à son utilisation à chaque cas particulier. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables.

Ces informations sont rédigées au mieux de nos connaissances, à la date de révision indiquée sur le document.